

Année scolaire 2026-2027

Demande d'inscription à l'enseignement optionnel

« HIPPOLOGIE ET EQUITATION »

1. Objectif

L'enseignement optionnel « Hippologie et équitation », **proposé uniquement par les établissements sous tutelle du ministère de l'agriculture**, permet une première prise de contact avec la pratique de l'équitation dans le contexte scolaire ainsi qu'un approfondissement des connaissances et des pratiques dans ce domaine.

Cet enseignement accueille **les élèves sans distinction de niveau de pratique et ne nécessite aucun pré-acquis particulier.**

2. Organisation

L'horaire de cet enseignement optionnel est de deux ou trois heures par semaine de mi- septembre à début juin.

Cet enseignement est placé sous la responsabilité d'un enseignant de zootechnie de l'établissement qui dispense l'enseignement de **l'hippologie d'une heure hebdomadaire** (en 1ère et terminale).

Un partenariat avec des centres équestres permet la **pratique de l'équitation en centre équestre environ deux heures hebdomadaires** (sous convention avec l'établissement). Cette activité au centre équestre est encadrée par des moniteurs diplômés d'Etat.

Le transport aller-retour des élèves du lycée aux centres équestres est assuré par l'établissement (sauf pour les élèves demi-pensionnaires que les responsables légaux souhaitent venir chercher au centre équestre à l'issue de la séance).

3. Equipements obligatoires

L'élève s'engage à être équipé à chaque séance d'un pantalon, de bottes et d'une bombe d'équitation et si possible d'un gilet de sécurité. Le centre équestre fournit brosses et matériel de pansage.

4. Evaluation

L'hippologie est évaluée en référence aux connaissances générales exigées par la Fédération Française d'Equitation (F.F.E.) pour chaque galop.

Les épreuves d'équitation sont adaptées aux niveaux des candidats selon les modalités et les critères existants établis par la F.F.E.

4.1. Evaluation trimestrielle

Cet enseignement est mentionné dans les bulletins trimestriels ou semestriels. Les élèves sont évalués d'une part, sur les enseignements dispensés par le centre équestre et le lycée et d'autre part, sur la pratique de l'équitation. Les notes intègrent l'assiduité, la motivation et l'implication de l'élève dans cet enseignement.

4.2. Evaluation pour l'examen

Elle s'effectue sous la forme du Contrôle Continu. L'évaluation comprend à part égale l'hippologie et l'équitation et intègre également l'assiduité, la motivation et l'implication de l'élève dans cet enseignement.

5. Engagements

L'inscription à un enseignement optionnel rend obligatoire la participation de l'élève à la totalité des séances et des cours. En cas d'absence, la famille s'engage à prévenir le lycée dès le lundi matin.

La participation financière forfaitaire à la pratique de l'équitation s'élève à 600 € pour l'année scolaire et ne comprend ni la licence fédérale club obligatoire ni l'adhésion annuelle au centre équestre partenaire.

Le règlement de 600 € sera effectué à réception de la facture de pension ou demi-pension trimestrielle (soit 200 € par trimestre).

Cette participation financière étant forfaitaire, **seules les absences supérieures à 15 jours continus dûment justifiées par certificat médical** pourront donner lieu à une réduction du montant du forfait trimestriel.

- Par ailleurs, en m'inscrivant à cet enseignement, je m'engage à :
- respecter le règlement intérieur du centre équestre,
- fournir un certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'équitation en compétition,
- fournir, le cas échéant, les copies des galops obtenus,
- fournir, le cas échéant, une copie de la licence fédérale club obligatoire : **seuls les élèves n'en possédant pas se la procureront auprès du centre équestre partenaire lequel se réserve le droit de refuser un élève non licencié,**
- apporter à chaque séance mon équipement approprié (pantalon, bottes et bombes d'équitation),
- verser l'intégralité des règlements au lycée selon les modalités convenues avec l'établissement,

Je, soussigné(e),

NOM et Prénom de l'élève :

Date et lieu de naissance :

Adresse complète :

Pour les élèves pratiquant l'équitation en club

Numéro licence F.F.E. (joindre obligatoirement copie) : Club

actuel et adresse : Niveau

galop :

J'atteste avoir pris connaissance des modalités de cet enseignement optionnel d'hippologie et équitation et accepte de m'y conformer.

Je souhaite suivre l'enseignement optionnel Hippologie et Equitation au lycée en classe de :

- 2nde GT 1ère STAV 1ère Générale Terminale STAV Terminale Générale

Je m'engage à :

- **suivre avec assiduité cet enseignement optionnel qui devient obligatoire pour la durée de l'année scolaire dès lors que je m'y suis inscrit,**
- **régler la participation financière forfaitaire de 600 € pour l'année scolaire.**

Le.....

Signature de l'élève,

Signature du représentant légal,